

Consultation sur la promotion des fédérations Décembre 2024 – Février 2025



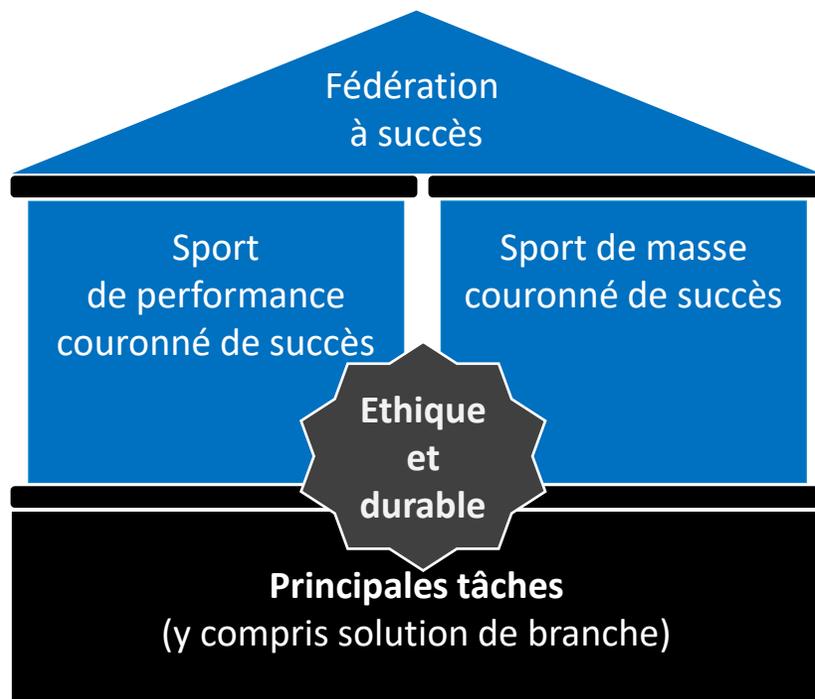
Sommaire

1. Objectif
2. Calendrier : de la phase d'élaboration à la phase transitoire
3. Principes du futur modèle de promotion des fédérations
4. Domaine de promotion Tâches de base
5. Domaine de promotion Sport
6. Domaine de promotion Développement
7. Principales modifications

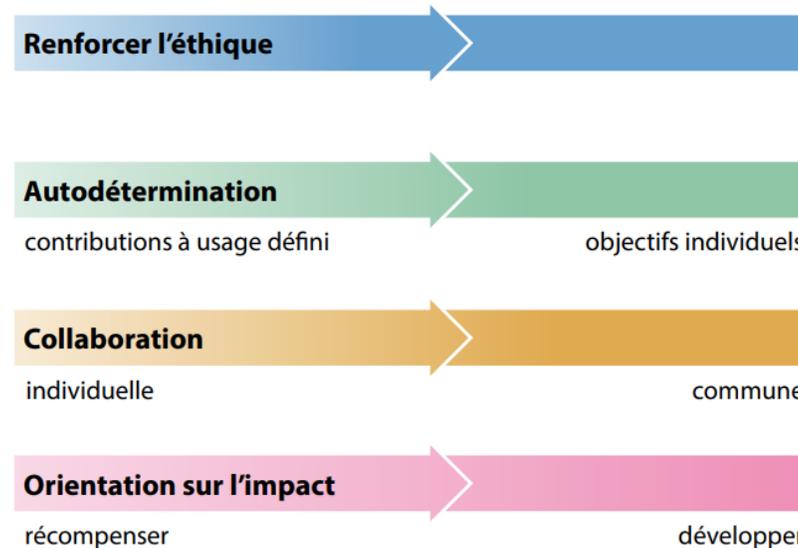
Objectif

Objectif

La nouvelle promotion des fédérations vise en premier lieu à créer des incitations, afin de garantir une qualité supérieure et un comportement éthique et de permettre des succès à long terme, dans le sport de performance comme dans le sport de masse. Ainsi, le sport suisse restera un modèle de réussite.



Quelles sont les qualités d'une bonne fédération sportive? – repris de l'atelier pour les parties prenantes de janvier 2024



Axes du nouveau modèle de promotion des fédérations, validés par le Conseil exécutif en septembre 2023

Calendrier : de la phase d'élaboration à la phase transitoire

Calendrier détaillé

2024

Phase 1 – Développement participatif

- Janvier 2024 : Atelier pour les parties prenantes
- Février – mars 2024 : Elaboration du modèle global
- Avril – mai 2024 : Consultation concernant le modèle global
- Juin 2024 : Décision du Conseil exécutif concernant le modèle global
- Juillet – novembre 2024 : Définition des critères et élaboration du modèle détaillé

2025–26

Phase 2 – Procédure consultative

- 09.01.2025 : Workshop concernant le modèle de promotion du sport, date n°1
- 16.01.2025 : Workshop concernant le modèle de promotion du sport, date n°2
- 28.02.2025 : Date limite de soumission de la procédure consultative

Phase 3 – Choix de la variante

- Mars – mai 2025 : Adaptations suite à la consultation
- Juin – septembre 2025 : Phase de décision du Conseil exécutif concernant la promotion des fédérations

Phase 4 – Phase de préparation

- 2026 : Préparation des fédérations au nouveau système et Réévaluation de toutes les fédérations

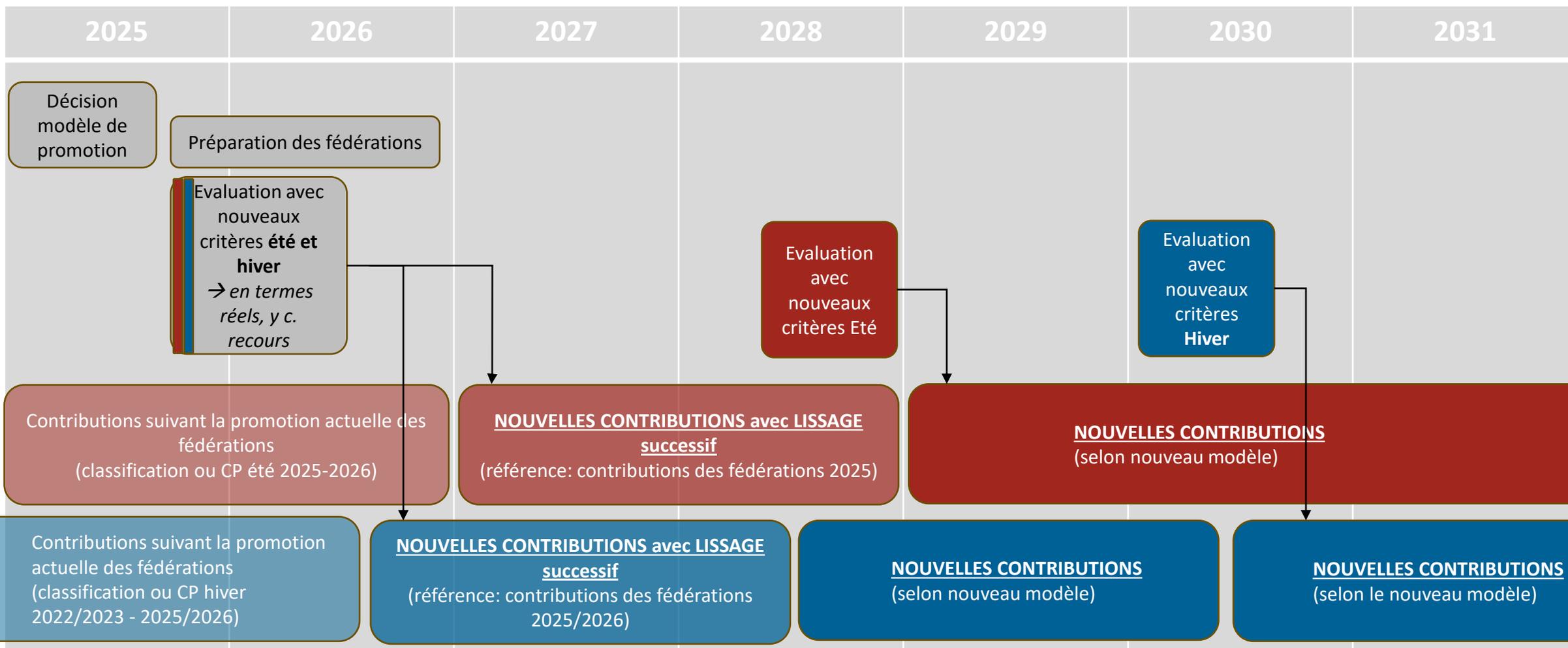
dès 2027

Phase 5 – Mise en œuvre avec phase transitoire

Mise en œuvre avec phase transitoire

Fédérations de sports d'été

Fédérations de sports d'hiver



Quelles conséquences financières aura le futur modèle de promotion, et à partir de quand?

Le modèle garantit le principe de base «Pas de grands perdants»:

En se basant sur des évaluations actuelles des fédérations à l'aune des nouveaux critères, Swiss Olympic garantit le principe de base «**Pas de grands perdants**». Les modifications des contributions seront minimales.

Une phase transitoire de deux ans sera mise en place:

Durant une période de transition de deux ans (fédérations de sports d'hiver: 01.07.2026–30.06.2028 / fédérations de sports d'été: 01.01.2027–31.12.2028), Swiss Olympic lissera successivement les éventuelles modifications (positives comme négatives) des contributions.

Nouvelles contributions à partir de la mi-2028 (hiver) ou de 2029 (été)

Dès le 01.07.2028 (fédérations de sports d'hiver) et le 01.01.2029 (fédérations de sports d'été), les contributions seront versées selon la nouvelle évaluation – autrement dit sans lissage.

Trois étapes de l'évaluation à la contribution

1. Collecte des données et évaluation à l'aune de divers critères/indicateurs.
 2. Possibilités de recours pour les fédérations.
 3. Les points de l'évaluation sont convertis en contributions des fédérations. La valeur en francs par point/catégorie de points est établie par rapport à la contribution totale.
- L'ensemble des moyens à disposition peut être intégralement distribué aux fédérations; Swiss Olympic peut en grande partie renoncer à la constitution de réserves.
- Le montant final des contributions ne peut être déterminé qu'au terme de l'étape 3.

Principes du futur modèle de promotion des fédérations

Le modèle de la future promotion des fédérations

| | Domaine de promotion Tâches de base | Domaine de promotion Sport | | | Domaine de promotion Développement |
|--|--|---|--|--|--|
| Contributions d'encouragement | KEY ACCOUNT Fédérations avec des cotisations moyennes/élevées ; CP individualisée 4 ans Contribution de la fédération au financement des tâches de base Utilisation des fonds conformément à la stratégie/planification de la fédération | Contribution de la fédération au financement du sport Utilisation des fonds conformément à la stratégie/planification de la fédération PR régionale Contributions à l'utilisation CISIN | | | Contribution de la fédération pour le développement individuel de la fédération et pour le développement du système Utilisation des fonds selon le portefeuille de développement |
| | BASIC ACCOUNT Fédérations avec des cotisations basses ; CP 4 ans | Contribution de la fédération pour le financement des tâches de base et du sport Utilisation des fonds en fonction des besoins propres PR régionale Contributions à l'utilisation CISIN | | | |
| Domaines d'évaluation <small>(des montants sont définis sur la base de critères quantitatifs, qualitatifs, rétrospectifs et prospectifs)</small> | Évaluation tâches de base par fédération | Évaluation personnel sport par fédération | Évaluation sport de performance par sport | Évaluation sport de masse par fédération | Contribution fixe basée sur le nombre total de points Tâches de base et Sport et sur la participation aux programmes |
| Total des fonds <small>(à répartir entre les fédérations par type de contribution ; total des contributions : 70 mio CHF = 100%)</small> | 20% pour les tâches de base (total d'environ 14 mio CHF) | 40% pour le personnel sport (total d'environ 28 mio CHF) | 25% pour les mesures sport de performance (total d'environ 17.5 mio CHF) | 5% pour les mesures sport de masse (total d'environ 3.5 mio CHF) | 10% pour le développement (total d'environ 7 mio CHF) |
| Conditions <small>(à remplir par les fédérations pour avoir accès au domaine de promotion concerné)</small> | Conditions sport de performance: concept de promotion (F)TEM; diffusion nationale, charges, entraîneur Conditions domaine de promotion Sport: concept de promotion des entraîneurs, concept de promotion sport F(TEM) Condition de base : Adhésion, Conformité aux normes du secteur | | | | |

Remarques particulières sur le modèle

| Thème | Commentaire |
|--------------------------|--|
| CISIN | Le thème sera poursuivi en tant que contribution d'encouragement affectée à un usage précis, en vertu des conditions et processus existants/légèrement actualisés. |
| PR, niveau régional | Le thème sera poursuivi en tant que contribution d'encouragement affectée à un usage précis, en vertu des conditions et processus existants légèrement actualisés. |
| Conditions | Les conditions de base sont les mêmes pour les trois domaines de promotion, mais d'autres conditions sont requises pour le domaine de promotion Sport et d'autres encore pour le domaine de promotion Sport de performance. |
| Domaines de l'évaluation | Dans quatre des cinq domaines de l'évaluation, la performance de l'ensemble de la fédération est prise en considération. Une exception toutefois, le sport de performance, où ce sont les différents sports qui sont pris en compte. |
| Développement | Le domaine de promotion Développement dispose de ses propres critères d'évaluation et processus de demande. |
| Ethique | L'éthique est intégrée en qualité de thématique transversale, en particulier dans l'évaluation et les conditions. |

Systematique: quantité x qualité

Nous mettons en place des incitations, de façon à ce que les fédérations gagnent en importance dans leurs domaines de promotion respectifs, mais toujours avec une qualité élevée. Le nombre total de points est donc le résultat de la multiplication de la quantité par la qualité.

| | Objectif Quel est l'objectif de la promotion? | Critère Comment le reconnaître et le mesurer? | Calcul Comment les points qui peuvent être atteints sont-ils calculés? |
|-----------------|---|---|--|
| Quantité | A) Signification importante et potentiel de développement élevé | A1) Signification A2) Ressources | Points A1 + Points A2 = Total des points Total des points: de 0 à 15 |
| Qualité | B) Qualité élevées et compétences solides | B1) Structure et processus B2) Qualité de la mise en œuvre | Points B1 et B2 = Facteur de qualité Facteur de qualité: de 1 à 3 |

Total des points (0-15) x Facteur de qualité (1-3) = Nombre total de points par domaine d'évaluation (0-45)

Aide à la lecture des domaines d'évaluation

Indicateurs proprement dits: en gras = pondération plus importante

Commentaires afin d'optimiser la compréhension, mais aussi questions de détail auxquelles il sera possible de répondre dans le cadre de la consultation

| | Messgrößen (hohe Gewichtung fett) | Erläuterungen zu Messgrößen | Kommentare |
|---|---|--|--|
| A1) Bedeutung: Anzahl direkt erreichbare/repräsentierte Personen total | Mitgliederzahl total | Mitgliederlisten (mit Namen und Kategorie). | Da die Definition der Mitglieder Verbände uneinheitlich ist, sollte Definition aus den Swiss Olympic verwendet werden. |
| | vom Verband erreichte Personen (Beispielsweise) | Eine hohe Mitgliederzahl ist ein Indikator für die Erreichbarkeit. Die Umsetzbarkeit ist noch nicht sicher. | Die Erreichbarkeit soll durch eine Analyse gemessen werden (publ.). Die Umsetzbarkeit ist noch nicht sicher. |
| A2) Ressourcen: Professionalisierung Geschäftsstelle | Personenressourcen – Ethikbeauftragte*/Antidoping – Marketing/Medien/Kommunikation – Vereinsentwicklung | Ausgewählte Personenressourcen (mit Namen und Funktion). Die Summe der Beschäftigungsgrade der für die genannten Funktionen hauptverantwortlichen Personen, sofern die Rahmenvorgaben (min/max Beschäftigungsgrad, min Lohn, Funktionsbeschreibung) erfüllt sind. | Grundsätzlich ist ein Maximum von je 100% Stellenprozent für die Schlüsselfunktion vorgesehen. |
| | Gesunde Finanzen | Hoher Umsatz (subventionsbereinigt), hoher Eigenfinanzierungsgrad, hoher Liquiditätsgrad 2 sowie ein ausgewogener Einnahmehin ergeben Punkte. | Der Aspekt «Umsatz» wurde in den Entscheidgremien kontrovers diskutiert. Soll der Aspekt beibehalten werden? |
| | | Total: 0-15 Punkte pro Verband | |

Correspond aux critères A1, A2, B1 et B2 mentionnés dans la diapositive 14

Méthodes de collecte des données/balises concrètes qui expliquent plus précisément les indicateurs

Total de points ou facteur pouvant être atteint. Attention: Dans le sport de performance, le calcul ne s'effectue pas par fédération, mais par sport.

Domaine de promotion

Tâches de base

Evaluation des tâches de base – Quantité

| Critère | Indicateurs (pondération élevée en gras) | Explications sur les indicateurs | Commentaires |
|--|--|---|---|
| <p>A1) Signification:</p> <p>Nombre total de personnes directement accessibles/ représentées</p> | <p>Nombre total de membres</p> | <p>Listes de membres (avec nom et catégorie)</p> | <p>Comme la définition des membres n'est pas la même suivant les fédérations, il faut recourir à la définition au sens des statuts de Swiss Olympic.</p> |
| | <p>Personnes atteintes par la fédération (portée)</p> | <p>Nombre élevé de personnes atteintes par la fédération (en dehors des membres), par exemple par des offres sportives non réservées aux membres, des abonnés/abonnés, etc.</p> | <p>Une analyse externe (Publicom, gfs, etc.) doit mesurer cette accessibilité. La faisabilité n'est pas encore assurée.</p> |
| | <p>Structure des membres représentative et tournée vers l'avenir</p> | <p>Répartition équilibrée par sexe, langue nationale et éventuellement d'autres indicateurs au sens de l'enquête auprès des fédérations.</p> | |
| <p>A2) Ressources:</p> <p>Professionnalisation du Secrétariat général</p> | <p>Taux d'occupation aux fonctions clé:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Directrice/Directeur – RH/Finances – Responsable de l'éthique/Antidopage – Marketing/Médias/Communication – Développement des clubs | <p>La somme des taux d'occupation des responsables principaux des fonctions mentionnées, pour autant que les conditions cadres (salaire minimum, description de fonction) soient remplies.</p> | <p>En principe, un taux d'occupation de 100 % max. est prévu pour chaque fonction clé.</p> |
| | <p>Finances</p> | <p>Un chiffre d'affaires conséquent (corrigé des subventions), un degré d'autofinancement significatif, un degré de liquidités 2 élevé ainsi qu'un mix équilibré de recettes rapportent des points.</p> | <p>Au sein des organes de décision, l'aspect «chiffre d'affaires» a fait l'objet de discussions pleines de controverses. Cet aspect doit-il être conservé tel quel?</p> |
| <p>Total: 0-15 points par fédération</p> | | | |

Evaluation des tâches de base – Qualité

| Critère (pondération élevée en gras) | Indicateurs | Explications sur les indicateurs | Commentaires |
|--|--|---|---|
| B1) Structure et processus: Evaluation des instruments de pilotage stratégiques | Stratégie de la fédération | Contenus: tous les domaines thématiques entièrement couverts au sens de la notice XY Communication: structure, facile à trouver, adaptée au groupe cible, actualisée, élaboration-intégration-actualisation-évaluation-adoption | Des notices sont élaborées (comme pour le sport de masse et le sport de performance). Les contenus réglés dans d'autres documents de la fédération peuvent être soumis en sus. |
| | Planification pluriannuelle | Contenus comme ci-dessus, auxquels s'ajoutent les objectifs SMART et le budget disponible | |
| | Règlement d'organisation | Tous les domaines thématiques entièrement couverts au sens de la notice XY | |
| B2) Qualité de la mise en œuvre: Mise en œuvre des instruments de pilotage stratégiques | Gouvernance (vers l'extérieur) | Transparence, travail de relations publiques, intégrité,... | Les organisations spécialisées proches du sport sont prises en compte pour l'évaluation de la qualité de la mise en œuvre. |
| | Développement de l'organisation (vers l'intérieur) | Tâches et compétences du Comité directeur et du Secrétariat général, formation et formation continue, participation, concepts de protection et de risque, diversité/égalité, attribution de postes adéquate pour des personnes clés,... | |
| | Thèmes de société | Egalité, environnement, santé, intégration, violence sexualisée, manipulation des compétitions,... | |
| | Développement des clubs et développement régional | Offre en matière de: formation en gestion des clubs, développement organisationnel des structures locales et régionales, collaboration avec des structures régionales,... | |
| | Orientation entrepreneuriale | Proactivité, culture de l'innovation, disposition à prendre des risques d'entreprise, développement de modèles commerciaux,... | |

Total: Facteur 1-3 par fédération

Domaine de promotion Sport

Evaluation du sport de masse – Quantité

| Critères | Indicateurs (pondération élevée en gras) | Explications sur les indicateurs | Commentaires |
|---|---|---|---|
| A1) Signification: Sportifs actifs et sportives actives dans la fédération | Membres actifs | Nombre de membres qui pratiquent une activité régulière au sein d'une structure de club et sont annoncés dans l'enquête auprès des clubs. | |
| | Structure des âges | Structure des âges équilibrée des membres actifs, telle qu'indiquée dans l'enquête auprès des clubs. | |
| A2) Ressources: Nombre de monitrices et moniteurs dans le sport de masse | Monitrices et moniteurs J+S | Nombre de moniteurs J+S actifs | A la différence de l'indicateur ci-dessous, les sports qui ne font pas partie de J+S ne peuvent pas obtenir de points ici. |
| | Monitrices et moniteurs formés en dehors de J+S | Nombre de monitrices et moniteurs formés ces quatre dernières années (pas J+S) | Les formations reconnues en dehors de J+S doivent être définies dans le concept de formation F de la fédération et impliquent une étroite collaboration de la fédération. |
| Total: 0-15 points par fédération | | | |

Evaluation du sport de masse – Qualité

| Critère (pondération élevée en gras) | Indicateurs | Explications sur les indicateurs | Commentaires |
|---|--|---|--|
| B1) Structure et processus: Evaluation des concepts F (sport de masse) | Concept de promotion Foundation (contenu et communication) | <ul style="list-style-type: none"> - Contenu: Prise en compte des aspects conformément à la notice «Concept de promotion du sport de masse» ainsi que d'un concept de formation F (monitrices et moniteurs/entraîneuses et entraîneurs/arbitres) - Communication: structure, facile à trouver, adaptée au groupe cible, actualisée, élaboration-intégration-actualisation-évaluation-adoption | |
| B2) Qualité de la mise en œuvre: Mise en œuvre des concepts dans le sport de masse | Offre sportive diversifiée | Prestations dans les domaines de l'inclusion, des filles et des femmes, des garçons et des hommes, des personnes non binaires, des réfugiés, des minorités, du sport libre,... | Les organisations spécialisées proches du sport sont prises en compte pour l'évaluation de la qualité de la mise en œuvre. |
| | Accès au sport structuré | Services dans les domaines de l'école, des offres d'introduction et d'initiation, de pratique à l'échelle nationale,... | |
| | Pratique d'un sport tout au long de la vie/fidélisation au sport | Offres de valeur et adaptées à l'âge: perméabilité, transitions F-TEM/TEM-F, offres master et seniors,... | |
| | Formats de compétition F | Intégration des principes «smart competition», adaptation selon l'âge, protection des enfants,... | |
| | Mise en œuvre de la formation dans le domaine F | Structure de formation basée sur J+S et esa, thèmes liés à la prévention,... | |
| Total: Facteur 1-3 par fédération | | | |

Evaluation du personnel du sport – Quantité

| Critères | Indicateurs (pondération élevée en gras) | Explications sur les indicateurs | Commentaires |
|---|--|---|---|
| A1) Signification: Personnes clés de la fédération | Taux d'occupation aux fonctions clés: <ul style="list-style-type: none"> – Responsable du sport de performance – Responsable de la relève – Responsable du sport de masse – Responsable de la gestion de l'environnement – Responsable de la formation – Responsable de la recherche et du développement – Equipes médicales | La somme des taux d'occupation des responsables principaux des fonctions mentionnées, pour autant que les conditions cadres (salaire minimum, description de fonction) soient remplies. | Un taux d'occupation de 100 % max. est en principe prévu pour chaque fonction clé (un taux d'occupation maximal >100 % est possible pour les fédérations multisports et, éventuellement, pour les postes clés dans les équipes médicales et la gestion de l'environnement). Une pondération équivalente est-elle souhaitable pour les différentes fonctions clés, ou certaines fonctions doivent-elles être davantage pondérées? |
| A2) Ressources: Entraîneuses nationales et entraîneurs nationaux | Taux d'occupation aux fonctions clés: <ul style="list-style-type: none"> – Entraîneuses nationales et entraîneurs nationaux (élite et relève) | Somme des taux d'occupation des entraîneuses et entraîneurs, pour autant que les conditions de niveau de formation (FEP, FED), de taux d'occupation minimum (30-50 %) et de masse salariale min. par entraîneuse ou entraîneur soient remplies. | <ul style="list-style-type: none"> – Pondération plus élevée de la formation FED par rapport à la formation FEP – Les préparatrices et préparateurs physiques (= FEP) sont désormais pris en compte |
| Total: 0-15 points par fédération | | | |

Les entraîneuses et entraîneurs de la PR au niveau régional sont placés dans un fonds de subvention séparé (comme pour la CISIN). Les fonds continueront d'être affectés pour un usage précis aux organismes responsables de la PR, renforçant ainsi les structures régionales. A moyen terme, les cantons pourraient assurer directement le financement des structures régionales.

Evaluation du personnel du sport – Qualité

| Critère (pondération élevée en gras) | Indicateurs | Explications sur les indicateurs | Commentaires |
|---|---|---|--|
| B1) Structure et processus: Personnel du sport et concept de promotion entraîneuses et entraîneurs | Chaque fonction clé (voir A1 et A2) est occupée de façon «adéquate» | Atteindre un taux d'occupation adéquat par poste; positionnement dans l'organigramme et compétences en fonction du règlement d'organisation,... | |
| | Diversité du personnel du sport | Sexe, âge, langue, expérience,... | |
| | Concept de promotion Entraîneuses et entraîneurs (contenu et communication) | <ul style="list-style-type: none"> - Contenu: tous les domaines thématiques entièrement couverts au sens de la notice XY - Communication: structure, facile à trouver, adaptée au groupe cible, actualisée, organisée selon le modèle FTEM, élaboration-intégration-actualisation-évaluation-adoption | Le concept de promotion entraîneuses et entraîneurs couvre la phase T1-M de FTEM. |
| B2) Qualité de la mise en œuvre: Mise en œuvre du concept d'encouragement Entraîneuses et entraîneurs (T1-M) | Recrutement | Identification précoce des talents d'entraîneuses et d'entraîneurs, planification pluriannuelle, cours J+S pendant la carrière des athlètes, cours en parcours accéléré pour les athlètes à partir de T3/T4,... | Les organisations spécialisées proches du sport sont prises en compte pour l'évaluation de la qualité de la mise en œuvre. |
| | Formation et formation continue | Formation «on the job» en plus des cours de Formation des entraîneurs Suisse et des cours internes de la fédération, système incitatif pour formations continues régulières en Suisse et à l'étranger,... | |
| | Promotion | Accompagnement des nouvelles entraîneuses et des nouveaux entraîneurs, salaire basé sur l'expérience, qualification supérieure et évaluation des collaboratrices et des collaborateurs, participation/implication des entraîneuses et entraîneurs,... | |
| | Planification de carrière | Entretien annuel avec la collaboratrice ou le collaborateur et entretien de planification de carrière, placement approprié au sein du système de promotion, soutien dans la problématique du temps partiel,... | |

Total: Facteur 1-3 par fédération

Evaluation du sport de performance – Quantité

| Critère | Indicateurs (la pondération la plus élevée en gras) | Explications sur les indicateurs | Commentaires |
|---|--|--|--|
| A1) Signification: La Suisse en comparaison internationale | Résultats aux JO | Le meilleur résultat homme et femme du cycle olympique (l'un des deux résultats peut être remplacé par un résultat mixte) | Pour les fédérations de sport handicap, ce sont les résultats des Jeux Paralympiques qui s'appliquent. |
| | Résultats aux CM/CE | Le meilleur résultat homme et femme du cycle olympique (l'un des deux résultats peut être remplacé par un résultat mixte), en prenant en compte la fréquence des CE/CM et la densité des performances | Pour les fédérations de sport handicap, ce sont les résultats des CM/CM sport handicap qui s'appliquent. |
| A2) Ressources: Athlètes | Résultats aux CMJ/CEJ | Nombre d'athlètes aussi nombreux et différents que possible dans la pointe élargie (top 12/16) | |
| | Evaluation du potentiel dans la concurrence internationale | Evaluation du potentiel (en séparant les femmes et les hommes) en compétition internationale au niveau élite, en fonction de l'historique des résultats, de l'analyse des cadres et du nombre de cartes Argent et Or | |
| Total: 0-15 points par sport | | | |

Evaluation du sport de performance – Qualité

| Critère (pondération élevée en gras) | Indicateurs | Explications sur les indicateurs | Commentaires |
|--|---|--|--|
| B1) Evaluation de la structure et des processus: Evaluation des concepts dans (F)TEM | Concept de promotion Sport de performance (F)TEM (contenu et communication) | <ul style="list-style-type: none"> - Contenu: tous les domaines thématiques entièrement couverts selon la notice «Concept de promotion du sport de performance», y compris le concept des installations sportives et la stratégie des manifestations sportives (de grande envergure) - Communication: structure, facile à trouver, adaptée au groupe cible, actualisée, mise en œuvre complète du modèle FTEM, élaboration-intégration-actualisation-évaluation-adoption | |
| B2) Qualité de la mise en œuvre: Mise en œuvre du concept de promotion Sport de performance | Structure et promotion des cadres | Mise en place de la structure des cadres, activités et services pour les cadres, couverture nationale, plans d'entraînement individualisés, régénération suffisante,... | Les organisations spécialisées proches du sport sont prises en compte pour l'évaluation de la qualité de la mise en œuvre. |
| | Sélection pour cadres et compétitions | Application ultérieure de l'identification des talents et des processus de sélection, communication minutieuse et adaptée au groupe cible, acceptation des pauses pour cause de blessure ou autre, transparence, processus clairs,... | |
| | Système de compétition | Adapté à l'âge, dans les domaines T et E ainsi que les transitions F-T et T-E, respect des recommandations de «smart competition», couverture nationale,... | |
| | Sciences du sport | Mesures, innovation, ancrage,... | |
| | Accompagnement médical | Médecine du sport, physiothérapie, nutrition, psychologie, tests préventifs, protocoles de guérison,... | |
| | Gestion de l'environnement | Permettre une Dual Career, pouvoir concilier sport et d'autres passions, carrière après le sport, entretiens réguliers avec les athlètes, processus pour un arrêt du sport et un transfert de talent respectueux de l'athlète,... | |
| | Infrastructures/ installations sportives | Mise en œuvre du concept des installations, infrastructures sportives y c. exploitation et environnement, en adéquation avec la structure des cadres, relation fédération-infrastructures, prévention des accidents,... | |
| Manifestations de grande envergure | Mise en œuvre de la stratégie en matière d'organisation de manifestations sportives de grande envergure, organisation de manifestations sportives récurrentes et uniques à l'échelle internationale, utilisation de ces manifestations pour la promotion du sport,... | | |

Fédération vs sports

- Le domaine d'évaluation Sport de performance n'évalue pas la fédération, mais bien les sports éligibles (analogue à l'ancienne classification).
- Les sports éligibles sont définis au sens de la diapositive suivante, et admis dans la promotion du sport de performance.
- Dans le futur modèle de promotion, les sports d'équipe ne seront plus évalués séparément pour les deux sexes.
- Au sein des deux fédérations de sport handicap, les sports du sport de performance sont évalués tous ensemble, comme un seul sport.
- Dans le domaine d'évaluation Sport de performance, le nombre total de points d'une fédération correspond à la somme de l'évaluation de ses sports. Exemple pour trois sports éligibles:
 - Sport A: 11 pts (quantité) x 2 (qualité) = 22 pts / Sport B: 9 pts x 3 = 27 pts / Sport C: 14 pts x 1,5 = 21 pts → Total général de la fédération: 22 + 27 + 21 pts = 70 pts

Droit à l'encouragement du sport de performance

| Domaine de promotion Tâches de base | Domaine de promotion Sport | | | | Domaine de promotion Développement |
|---|---|---|---|--|--|
| <p>Contribution de la fédération au financement des tâches de base Utilisation des fonds conformément à la stratégie/ planification de la fédération</p> | <p>Contribution de la fédération au financement du sport Utilisation des fonds conformément à la stratégie/ planification de la fédération</p> | | | | <p>Contribution de la fédération pour le développement individuel de la fédération et pour le développement du système Utilisation des fonds selon le portefeuille de développement</p> |
| <p>Contribution de la fédération pour le financement des tâches de base et du sport Utilisation des fonds en fonction des besoins propres</p> | | | | | |
| | | | | | |
| <p>Évaluation tâches de base par fédération</p> | <p>Évaluation personnel sport par fédération</p> | <p>Évaluation sport de performance par sport</p> | <p>Évaluation sport de masse par fédération</p> | | <p>Contribution fixe basée sur le nombre total de points Tâches de base et Sport et sur la participation aux programmes</p> |
| <p>20% pour les tâches de base (total d'environ 14 mio CHF)</p> | <p>40% pour le personnel sport (total d'environ 28 mio CHF)</p> | <p>25% pour les mesures sport de performance (total d'environ 17.5 mio CHF)</p> | <p>5% pour les mesures sport de masse (total d'environ 3.5 mio CHF)</p> | | <p>10% pour le développement (total d'environ 7 mio CHF)</p> |
| <p>Conditions sport de performance: concept de promotion (F)TEM; diffusion nationale, charges, entraîneur</p> | | | | | |
| <p>Conditions domaine de promotion Sport: concept de promotion des entraîneurs, concept de promotion sport F(TEM)</p> | | | | | |
| <p>Condition de base : Adhésion, Conformité aux normes du secteur</p> | | | | | |

Conditions supplémentaires pour l'accès aux fonds pour les mesures dans le sport de performance:

Déjà existant: décision du CD pour déterminer si un sport est éligible à un encouragement ou est classé.

Critères:

- Concept de promotion (F)TEM par sport
- Orientation selon le système de classification du CIO
- Diffusion nationale par sport: représentation dans deux régions linguistiques avec trois clubs; au moins 20 clubs et 1000 membres
- Activités de cadres pilotées par la fédération

Nouveaux critères supplémentaires pour déterminer le droit à l'encouragement du sport de performance:

- Au moins CHF 100 000 de dépenses du sport de performance par sport
- Taux d'occupation des entraîneuses et entraîneurs d'au moins 50 % par sport au niveau national

Domaine de promotion Développement

Domaine de promotion Développement

Portefeuille de développement

Le domaine de promotion Développement soutient des mesures qui...

- permettent de décrocher des succès au niveau international
- contribuent à un traitement digne des personnes qui évoluent dans le sport
- optimisent le respect de l'environnement et la bonne gouvernance des organisations sportives
- établissent des structures et des processus solides et sains dans les fédérations sportives

Les aspects innovation, collaboration, transmissibilité et durabilité sont pris en considération.

Développement des fédérations adapté aux besoins par la fédération

50%

Projets de fédérations individuels pour développements

Contribution fixe réservée par fédération
Sur demande pour projets individuels et coopératifs

Contribution fixe pour la
fédération

Contribution
à la
coopération

Développement du système adapté aux besoins par le système

50%

Programmes interfédérations pour développements

Contribution fixe par programme, coordination des
développements par Swiss Olympic, développement
coopératif

Contribution par
programme pour la
fédération

Services
Swiss Olympic

Modalités des contributions au développement

Développement des fédérations:

- Montant de la contribution fixe par fédération et par cycle: min. CHF 20 000 et max. CHF 700 000 env.
- Contribution min. par projet = CHF 20 000
- Le montant de la contribution fixe se calcule en fonction du nombre de points obtenus lors de l'évaluation des critères des domaines de promotion Tâches de base et Sport.
- Les fédérations peuvent investir 100 % des fonds dans le projet, sans contributions individuelles.
- Bonus pour projets de coopération
- Les fonds non utilisés pour le développement des fédérations sont reversés dans le développement du système.

Développement du système:

- Contribution fixe par programme
- Direction supérieure du programme et développement du programme
- Les fédérations participent volontairement au programme; les contributions sont définies spécifiquement dans le programme.
- Swiss Olympic peut financer des directions de projet pour des projets qui ont une importance stratégique.
- Les fonds non alloués au développement du système sont restitués aux bailleurs de fonds.

Principales modifications

Principales modifications par rapport à aujourd'hui

- Nettement plus de liberté dans l'utilisation des fonds (davantage d'autonomie)
- Incitations plus élevées pour les tâches de base et le sport de masse
- Contributions pour le développement individuel et du système
- Attribution directe des fonds moins élevée pour les mesures ayant trait au sport de performance
- Prise en compte plus solide d'aspects qualitatifs
- Optimisation du système en termes d'éthique/de durabilité
- Stabilité du système grâce à des critères larges
- Meilleure utilisation des synergies entre les sports dans les fédérations multisports